

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle qui mobilise les facteurs clefs de la compétitivité, au premier rang desquels figure la capacité d'innovation.

Un pôle de compétitivité représente sur un territoire donné l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement), destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s).

PRÉSENCE DE 2 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ À VOCATION MONDIALE SOUTENUS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

PÔLE "INDUSTRIES ET AGRO-RESSOURCES"

Répondre aux besoins des industries grâce aux agro-ressources

Le pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources a pour mission de soutenir les projets de "recherche et développement" dans les domaines de la valorisation non-alimentaire des ressources agricoles en région Champagne-Ardenne et Picardie.

www.iar-pole.com 

PÔLE "I-TRANS, LE FERROVIAIRE AU COEUR DES SYSTÈMES DE TRANSPORTS INNOVANTS"

Inventer, concevoir, fabriquer et vendre les systèmes de transports du futur

Le pôle de compétitivité **i-Trans** rassemble les principaux acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation, dans les domaines du ferroviaire, de l'automobile, du maritime, du fluvial et de la logistique, et des systèmes de transport intelligent, présents dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

Le pôle a labellisé plusieurs zones d'attractivité qui sont destinées à accueillir des investisseurs industriels désirant développer des activités de recherche et de développement à proximité des centres de matière grise du pôle. Dans l'Oise, le Parc du Bois de Plaisance à Venette a été labellisé.

www.i-trans.org 